



10,5 KM DE CHANTIER !

Les travaux d'élargissement de l'A75 se déploient dès leur lancement sur les 10,5 km de l'aménagement.

De la jonction avec l'A71 jusqu'à l'échangeur de la Jonchère (n° 5), la circulation s'effectue sur deux voies réduites dans les deux sens. Un marquage jaune spécifique travaux assure la signalisation et le guidage des automobilistes.

L'élargissement s'effectue par l'extérieur et des séparateurs modulaires sont posés dans chaque sens pour sécuriser la zone de travaux. Cette configuration reste la même pendant la totalité de la période de travaux.

Pour limiter les conséquences du chantier, les fermetures des échangeurs ou les coupures de circulation sont pratiquées de nuit ou en journée en dehors des pics de trafic. Des itinéraires de déviation balisés sont mis en place pour préserver les dessertes de l'ensemble de l'agglomération.



PLANNING TRAVAUX DE JANVIER À AVRIL 2019

| | Janvier | | | Février | | | | Mars | | | | Avril | | | | |
|--|--|-----|-----|---------|--|---|-----|------|----|----|---------------------|-------|----|----|-----|-----|
| | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | |
| Rue de Senèze et Rue des Ronzières | Fermetures ponctuelles | | | | | | | | | | | | | | | |
| Diffuseur n°1 - Pardieu / Avenue E. Cristal D765 | 4 n | 2 n | 2 n | 2 n | Déconstruction du pont Ernest Cristal | | | | | | | | | | | |
| Avenue de Cournon / D212 | | | | 2 n | Circulation maintenue en configuration travaux | | | | | | | | | | | |
| Diffuseur n° 2 Aubière | | | | 4 n | | | | | | | | | | | | |
| Diffuseur n°3 Zenith sens Nord - Sud - D137 | | | | | | | 2 n | | | | | | | | 2 n | 2 n |
| Diffuseur n°5 Le Crest - D213 | Fermeture du sens Ouest > Est de la D213 | | | | | | | | | | | | | | | |
| D756 | | | | | | | | | | | Coupure A75 et D756 | | | | | |

■ Fermeture de nuit de l'A75
■ Fermeture en journée de la voirie franchissant l'autoroute
■ Aménagements de la circulation
 2 n = nombre de nuits de coupure

70, PAR TOUTATIS !



Je me souviens à Gergovie... Quand nous avons chargé sur le rempart romain en descendant de notre citadelle. Si nous n'avions pas maîtrisé notre vitesse, la cavalerie se serait disloquée et j'aurais perdu de nombreux hommes emportés par leurs chevaux. Ensuite, le passage était étroit pour franchir la palissade de bois, érigé par César. Trop vite et la sécurité de mes hommes auraient été compromises. Nous n'aurions jamais passé leur ligne.

Aujourd'hui, je regarde la plaine clermontoise de très loin. Avec le chantier d'élargissement de l'A75, les conditions sont les mêmes : maîtriser les chevaux de vos véhicules pour la sécurité de tous, notamment aux échangeurs et dans toute la partie urbaine.

Alors, fidèles Arvernes, **70, par Toutatis!**



3 QUESTIONS À SYLVAIN FLETY

CONDUCTEUR OPÉRATION GRANDS PROJETS POUR APRR

La rédaction (LR): Pourquoi réaliser l'élargissement de l'A75 entre l'A71 et l'échangeur de la Jonchère ?

Sylvain FLETY (SF): Aujourd'hui, cette autoroute accueille près de 80 000 véhicules par jour jusqu'au diffuseur d'Orcet et 55 000 jusqu'au diffuseur de la Jonchère. Il y a donc une congestion et d'importants ralentissements aux heures de pointe. Il ne faut pas oublier que l'A75 est aussi au cœur d'un grand itinéraire nord-sud pour les vacanciers. L'objectif de l'élargissement est donc de fluidifier la circulation et de renforcer la sécurité sur cet axe.

LR: Jusqu'à présent, APRR n'était pas l'exploitant de l'A75. Pourquoi se charge-t-elle du chantier d'élargissement ?

SF: Depuis le 17 mai 2016, les 10,5 km de l'A75 entre la jonction avec l'A71 et l'échangeur de la Jonchère ont été concédés par l'État à APRR. Nous en avons donc la charge pour l'exploitation et les aménagements. Le chantier d'élargissement est inscrit au plan de relance autoroutier signé entre l'État et les sociétés d'Autoroute en 2015.

LR: Cela veut dire que des péages vont être réalisés sur ce tronçon de l'A75 ?

SF: Non, l'A75 reste une autoroute en grande partie urbaine avec des échangeurs très nombreux dont la fonction est la desserte de l'agglomération. Nous intégrons donc le projet dans la politique globale de mobilité de Clermont Auvergne Métropole.



À l'issue des travaux en 2021, les 10,5 km entre Clermont-Ferrand et Le Crest resteront entièrement libres de péages et la vitesse d'exploitation sera maintenue à 110 km/h. APRR finance le projet à 100 % pour un coût total de 170 millions d'euros.

A75.aprr.com

PLANIFIER VOS ITINÉRAIRES ET SÉCURISER VOS TEMPS DE PARCOURS

Rendez-vous sur **A75.aprr.com** pour vous informer sur le projet et le déroulement des travaux. Inscrivez-vous gratuitement au service d'APRR Planning+ afin de recevoir des alertes par e-mail en cas de perturbations sur votre secteur.



2x3 VOIES

Lettre d'information du chantier d'élargissement de l'A75



Élargissement de l'A75 LE PROJET

Sécurité
70 PAR TOUTATIS
3 questions à
SYLVAIN FLETY

Élargissement de l'A75 LE PROJET

Fin 2021, vous circulerez sur 2x3 voies sur l'A75 entre la jonction avec l'A71 et l'échangeur de la Jonchère (N° 5) situé sur la commune du Crest. Au-delà du projet autoroutier, l'aménagement s'intègre aux nouvelles mobilités et aux aménagements de l'agglomération clermontoise pour plus de sécurité, plus de fluidité et un environnement amélioré.



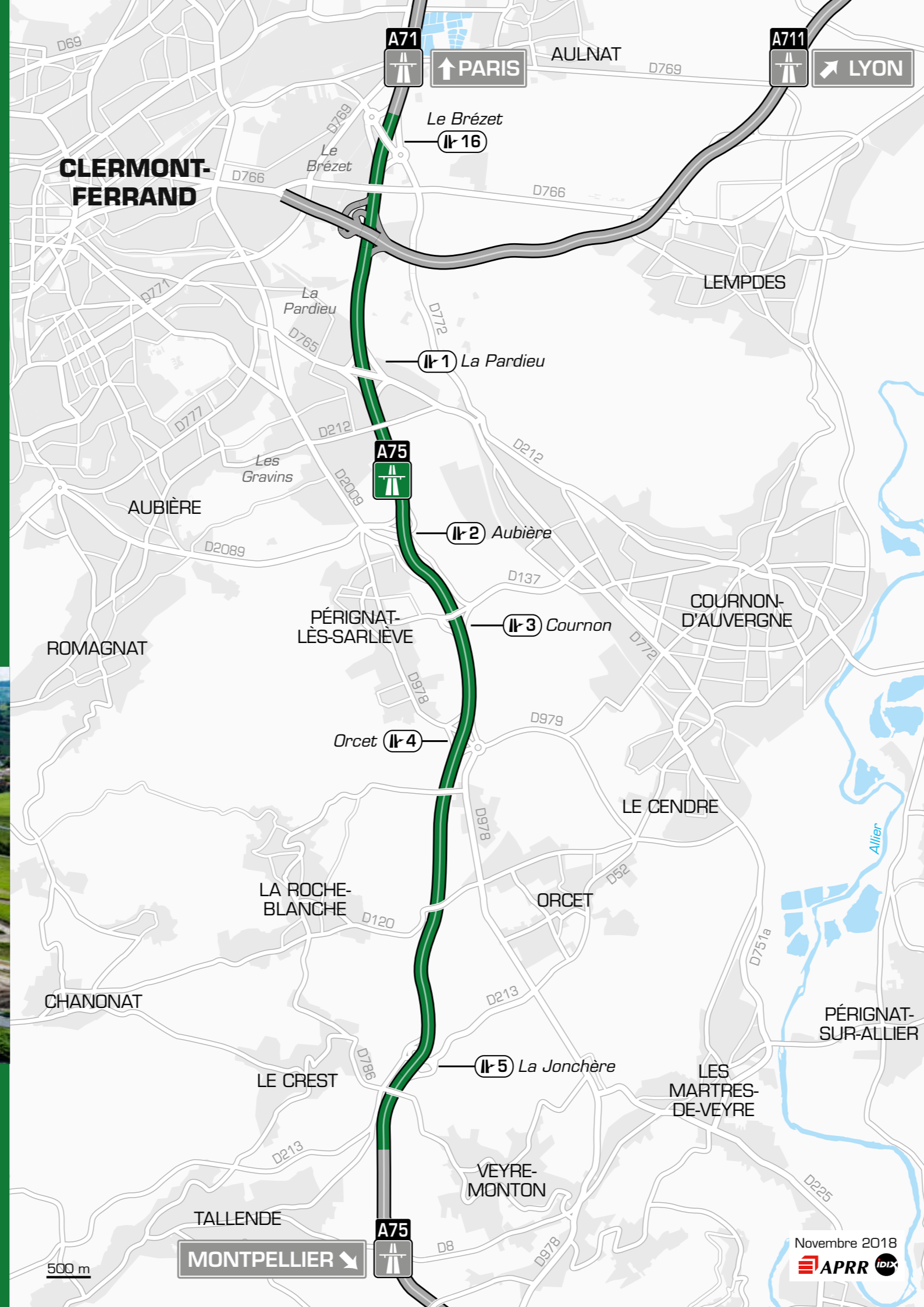
UNE AUTOROUTE LIBRE DE PÉAGE
entre Clermont-Ferrand et Le Crest



170 MILLIONS D'EUROS
financés à 100 % par APRR



UNE INFRASTRUCTURE AUX NORMES AUTOROUTIÈRES
renforce la sécurité des usagers au quotidien



Plus de fluidité

- Dans chaque sens, la nouvelle voie est réalisée par l'extérieur, à côté des deux voies existantes.
- La largeur des voies actuelles est maintenue (3,5 m chacun) et les nouvelles voies sont calibrées également sur ce gabarit.
- L'échangeur n° 5 de la jonchère est repensé avec la création de deux giratoires pour faciliter la répartition des trafics et les accès à l'A75.
- Un shunt du rond-point de l'échangeur n° 4 côté Est permet aux usagers d'entrer directement sur l'A75, sans passer par le giratoire.



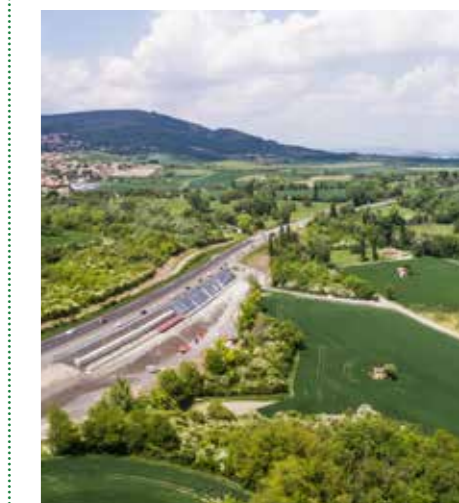
Plus de sécurité

- Une bande d'arrêt d'urgence de 3 mètres de large vient s'ajouter en extérieur dans chaque sens. Elle est plus large que celle actuelle pour garantir une plus grande sécurité aux usagers.
- Les échangeurs, les ouvrages et les carrefours de raccordement sont améliorés et mis aux dernières normes de sécurité.
- APRR a déjà réalisé un ouvrage de soutènement pour consolider définitivement le remblai de la Jonchère, qui glisse vers le bas depuis de nombreuses années.

Plus pour l'environnement



- Des protections phoniques viennent se placer dans les deux secteurs urbanisés les plus proches de l'A75 (rue de Senèze à Clermont-Ferrand puis Pérignat-lès-Sarliève). Un merlon paysager permet également d'améliorer l'intégration de l'autoroute entre les échangeurs n° 2 et 3.
- La traversée de l'Auzon et de sa zone humide fait l'objet d'un traitement spécifique et la nouvelle infrastructure ne s'implante pas dans le lit du cours d'eau.
- 6 ponts permettent des traversées de l'autoroute pour le trafic automobile. Leur conception actuelle ne permet pas de procéder à l'élargissement sans intervenir sur leurs structures. Ils sont entièrement déconstruits et reconstruits au cours du chantier.
- APRR intègre les projets de l'agglomération pour la mobilité. Le pont de la D765 est reconstruit par APRR pour accueillir deux larges trottoirs, une piste cyclable dans chaque sens et la plateforme du futur Bus à Haut Niveau de Service. La largeur du pont est portée à 34 mètres.
- Le passage piétons/vélos sous l'autoroute au niveau de la Pardieu est réaménagé et réouvert aux circulations douces.
- Réalisation de bandes cyclables sur le pont de la rue de Senèze et celui de la D137.
- Amélioration des aménagements pour les modes doux sur l'avenue de Cournon (D212 – Km lancé).



- Des mesures de compensation sont prises pour le rétablissement des zones humides impactées (l'Artière, l'Auzon et entre les échangeurs n° 3 et 4). D'ores et déjà, APRR s'est engagée à assurer la reconstitution de 1,27 ha de zone humide.
- APRR agit pour l'environnement en réalisant un réseau d'assainissement pour les eaux issues de la chaussée autoroutière, qui permet de traiter les eaux avant rejet et de confiner une éventuelle pollution accidentelle. Cet aménagement était inexistant jusqu'à présent.